# Performance Polymers

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ PHILLYCLAD 1775/620TS HARDENER

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit PHILLYCLAD 1775/620TS HARDENER

Numéro du produit DM018K-H

UFI: EJD0-R0KG-9000-DM63

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Durcisseur.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur ITW Performance Polymers

Bay 150

Shannon Industrial Estate

Co. Clare Ireland V14 DF82 353(61)771500 353(61)471285

customerservice.shannon@itwpp.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44(0)1235 239 670 (24h)

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens.

humaine 1 - H317

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 2 - H411

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Pictogrammes de danger







Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger H302+H312 Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Mentions de mise en garde

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de

protection des yeux/ du visage.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un

médecin.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

#### Contient

TÉTRAÉTHYLÈNEPENTAMINE, 2,4,6-TRIS(DIMÉTHYLAMINOMÉTHYL)PHÉNOL

### Mentions de mise en garde supplémentaires

P260 Ne pas respirer les vapeurs/ aérosols.

P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir

dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette).
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P391 Recueillir le produit répandu.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

#### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

#### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

TÉTRAÉTHYLÈNEPENTAMINE		10-30%
Numéro CAS: 112-57-2	Numéro CE: 203-986-2	
Classification		
Acute Tox. 4 - H302		
Acute Tox. 4 - H312		
Skin Corr. 1B - H314		
Eye Dam. 1 - H318		
Skin Sens. 1 - H317		
Aquatic Chronic 2 - H411		

#### 2,4,6-TRIS(DIMÉTHYLAMINOMÉTHYL)PHÉNOL

1-5%

Numéro CAS: 90-72-2 Numéro CE: 202-013-9

Classification

Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 3 - H412

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

Information générale Éviter le contact avec les yeux. Montrer cette fiche de donnees de securite au medecin en

consultation

Inhalation Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne

persiste.

Ingestion Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le

vomissement n'entre pas des les poumons. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un

médecin.

Contact cutané Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon.

Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

Contact oculaire Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant

au moins 15 minutes et consulter un médecin. Consulter un médecin immédiatement.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée

d'exposition.

Ingestion Ce produit est sévèrement corrosif. Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche,

l'oesophage et l'estomac. Peut provoquer des lésions internes sévères.

**Contact cutané** Sensation de brûlure et lésions cutanées chimiques sévères.

Contact oculaire Irritation sévère, brûlure, larmoiement et vision floue. Les poussières ou éclaboussures du

mélange peuvent provoquer des lésions oculaires irréversibles.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.

appropriés

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** Gaz ou vapeurs irritants.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre

Enlever ou refroidir avec de l'eau les conteneurs à proximité de l'incendie.

un incendie

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection

appropriés.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter le contact avec la peau et les yeux.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés

à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

de l'environnement

Absorber le déversement avec du sable ou tout autre absorbant inerte. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de

#### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Ouvrir le fut soigneusement en cas le contenu soit sous presssion. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker à l'écart des produits incompatibles (voir Section 10).

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection







Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

Protection des yeux/du visage Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Date de révision: 22/09/2021 Révision: 10 Remplace la date: 29/05/2019

#### PHILLYCLAD 1775/620TS HARDENER

Protection des mains Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à

> une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture

d'au moins 8 heures.

du corps

Autre protection de la peau et Porter un tablier ou un vêtement de protection en cas de contact.

Mesures d'hygiène Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et

boissons, y compris ceux pour animaux. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène

personnelle. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

Protection respiratoire Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs

> limites d'exposition professionnelle recommandées. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être basé sur les niveaux d'exposition, les dangers du produit et les limites d'utilisation en sécurité de l'appareil sélectionné. Vérifier que l'appareil de protection respiratoire est bien ajusté et que le filtre est changé régulièrement. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à gaz, type A2. Demi-masques et quarts de masques respiratoires à cartouches filtrantes remplaçables conformes à la norme

européenne NF EN 140.

#### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect** Liquide. Couleur Ambré.

Odeur Ammoniac Ammoniacale

Hq pH (solution concentrée): Alkaline @ 20 °C

Point de fusion n/d°C

Point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition

>232°C @

Point d'éclair >93°C Méthode Tag en creuset fermée.

Densité relative 0.95 - 1.07 @ @ 20 °C°C

Solubilité(s) N/A

Propriétés explosives Le produit ne contient pas de groupe chimique associé à des propriétés explosives.

9.2. Autres informations

**Autres informations** Non disponible.

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Réactivité Oxydants puissants.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Ne polymérisera pas.

Date de révision: 22/09/2021 Révision: 10 Remplace la date: 29/05/2019

#### PHILLYCLAD 1775/620TS HARDENER

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Eviter le contact avec des oxydants. Nitrous acid and other nitrosating agents.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Un feu ou une haute température créé : Oxydes d'azote (NOx). Oxydes des substances suivantes: Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Vapeurs/gaz/fumées de :

Ammoniac ou amines.

#### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

Toxicité aiguë - cutanée

ETA cutanée (mg/kg) 1 100,0

Inhalation Peut provoquer des lésions aux muqueuses du nez, de la gorge, des poumons et du système

bronchique. Nausées, vomissements.

Ingestion L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée

gastro-intestinale.

Contact cutané Irritation cutanée sévère.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire sévère. Risque de lésions oculaires graves.

Voie d'exposition Contact cutané et/ou oculaire. Absorption cutanée Inhalatoire

#### Informations toxicologiques sur les composants

#### **TÉTRAÉTHYLÈNEPENTAMINE**

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL50

3 990,0

mg/kg)

**Espèces** Rat

ETA orale (mg/kg) 500,0

2,4,6-TRIS(DIMÉTHYLAMINOMÉTHYL)PHÉNOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅o 2

2 169,0

mg/kg)

**Espèces** Rat

#### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Le produit contient une substance qui est nocive pour les organismes aquatiques et qui peut

entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

#### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Pas considéré toxique pour les poissons.

#### Informations écologiques sur les composants

#### **TÉTRAÉTHYLÈNEPENTAMINE**

toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 heure: 420 mg/l, Poecilia reticulata (Guppy)

Toxicité aiguë - CL<sub>50</sub>, 48 heure: 24 mg/l, Daphnia magna

invertébrés aquatiques

Toxicité aiguë - plantes

aquatiques

CL<sub>50</sub>, 72 heure: 2 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

#### 2,4,6-TRIS(DIMÉTHYLAMINOMÉTHYL)PHÉNOL

toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 heure: 175 mg/l, Cyprinus carpio (carpe commune)

Toxicité aiguë - plantes

aquatiques

CL₅o, 72 heure: 84 mg/l, Desmodesmus subspicatus

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations

PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

#### 12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Non disponible.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la

manipulation des déchets.

Méthodes de traitement des

déchets

Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de

l'autorité locale d'élimination des déchets.

Classe déchet 08 04 09

#### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU

 N° ONU (ADR/RID)
 1760

 N° ONU (IMDG)
 1760

 N° ONU (ICAO)
 1760

N° ONU (ADN) 1760

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) CORROSIVE LIQUID, N.O.S.(AMIDOAMINE) Nom d'expédition (IMDG) CORROSIVE LIQUID, N.O.S.(AMIDOAMINE) Nom d'expédition (ICAO) CORROSIVE LIQUID, N.O.S.(AMIDOAMINE) Nom d'expédition (ADN) CORROSIVE LIQUID, N.O.S.(AMIDOAMINE)

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID

Code de classement ADR/RID C9

Etiquette ADR/RID 8

Classe IMDG 8

Classe/division ICAO 8

Classe ADN 8

#### Etiquettes de transport



#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage Ш

(ADR/RID)

Groupe d'emballage (IMDG) Ш Groupe d'emballage (ICAO) Ш Groupe d'emballage (ADN) Ш

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin Non.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**EmS** F-A, S-B

Catégorie de transport ADR 3

2X Code de consignes

d'intervention d'urgence

Numéro d'identification du 80

danger (ADR/RID)

Code de restriction en tunnels (E)

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

#### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008

relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges,

amendé.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Commentaires sur la révision Révision de formulation.

Date de révision 22/09/2021

Révision 10

Remplace la date 29/05/2019

Mentions de danger dans leur H302 Nocif en cas d'ingestion. intégralité H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.